

# Edito

**1950-2010.** Six décennies durant lesquelles les Centres de Jeunes (CJ) ont connu des phases de croissance, d'expansion, de stagnation, de crises, de doutes, de redéveloppement, de combat pour l'emploi et la professionnalisation...

60 ans de travail pour la formation de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires ; 60 ans de pratiques socioculturelles et artistiques ; 60 ans d'expression, de créations multiples et diverses ; 60 ans d'accompagnement de projets sociaux, musicaux, sportifs, internationaux ; 60 ans de rencontres de milliers de jeunes,...

60 ans, c'est l'occasion de prendre le temps de réfléchir à l'évolution des structures CJ, à leurs pratiques, à l'adaptation de leurs moyens institutionnels aux nouvelles données de la vie économique et sociale. Or, ces nouvelles données accusent de plus en plus nettement les contradictions qui caractérisent les pratiques des CJ ; contradiction entre les moyens que nécessitent les objectifs visés pour et avec les jeunes, mais contradiction aussi et surtout entre la finalité éducative et culturelle du projet des CJ et la finalité de cette société toute tournée vers le profit, la consommation à outrance et l'individualisme.

Immergés dans une société en crise, les CJ sont en confrontation quotidienne avec

les effets négatifs de ces crises successives. Les CJ n'ont pas pour vocation de devenir des instruments politiques de lutte contre cette crise, mais bien d'organiser l'expression des revendications dans le domaine de l'action socioculturelle en disposant d'outils pertinents et efficaces pour exprimer ces revendications et défendre le projet global de l'action socioculturelle.

2011 sera donc, pour les Centres de Jeunes, l'année pour entamer un processus de réflexion et d'évaluation des pratiques, des moyens, des structures...

2011 sera aussi et surtout l'occasion de faire la fête, de montrer tout le potentiel d'actions de milliers de jeunes, de créer de nouveaux projets...

2011 promet de belles rencontres, de nombreux rendez-vous et beaucoup de talents.

L'occasion de donner une nouvelle jeunesse aux Centres de Jeunes !

**Antoinette Corongiu**

Il était une fois un 27 juin 1950, ...

# Il était une fois un 27 juin 1950, ...



... sept personnes qui décidèrent de s'associer et ainsi former la première assemblée générale d'une organisation destinée à rassembler, avec le soutien de la Ville de Bruxelles, les initiatives de jeunes. Parmi ses membres, un certain Marcel Hicter...

« La Maison des Jeunes », puisque c'est ainsi qu'elle se nommait, était née. Se constituant sur les bases de la loi du 27 juin 1921 régissant ce que nous appelons aujourd'hui les ASBL, elle avait élu domicile dans l'agglomération bruxelloise, au 14 de la rue de la Paille, à deux pas de la Place du Grand Sablon. C'est dans un immeuble mis gracieusement à disposition par la Ville de Bruxelles que les activités proposées par la Maison des Jeunes allaient pouvoir se développer. Et des activités, parlons-en. L'association avait désormais pour objet « la création, la gestion et le contrôle de la Maison des Jeunes, ainsi que des missions à remplir et principalement mettre à disposition de la jeunesse :

1. Un centre d'accueil : salle de réunion, restaurant, bar, dortoirs ou chambres individuelles, etc.
2. Des activités récréatives et éducatives, telles que :
  - a. Education physique, sports, jeux, excursions,

voyages à l'étranger, etc.

b. Culture intellectuelle et artistique (cinéma, art dramatique, musique, chant, danse, bibliothèque, conférences et cercles d'études, etc.).

3. Des salles de réunion pour les associations de jeunesse. La Maison des Jeunes est également ouverte à tous : individus isolés, mouvements de jeunesse, sociétés et institutions d'éducation populaire, le tout dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels. »<sup>1</sup>

En bref, et à peu de choses près, on y retrouvait tout ce qui fait encore aujourd'hui la particularité de nos MJ, CRH ou encore Auberges de Jeunesse. Avec aussi cette volonté d'ouverture vers le plus grand nombre, dans un climat d'après guerre propice à la reconstruction sociale d'un pays.

Malheureusement, peu de traces, écrites ou orales, nous sont parvenues. Cependant, il existe encore aujourd'hui, juste à côté, au numéro 16, la bibliothèque « Brand-Withlok », implantée à cet endroit depuis 1920 et qui a donc connu la genèse de « La Maison des Jeunes » et a collaboré avec celle-ci.

Après quelques recherches, et grâce à la collaboration

<sup>1</sup> Extrait de l'Annexe au Moniteur belge du 8 juillet 1950, N 1849.

de Madame Sprimont et Monsieur Van Rechem, de la bibliothèque, qui nous ont transmis de précieux documents, le destin de « La Maison des Jeunes » devient moins nébuleux...

### « Amitié et Joie »

C'est en 1948 que le cercle estudiantin des écoles officielles de la Ville de Bruxelles « Amitié et Joie » voit le jour. Sa genèse tend à faire sourire, mais replacée dans le contexte d'après guerre, elle prend une dimension toute différente et bien nécessaire. L'époque est difficile, le monde « libre » refait surface et avec lui une jeunesse profondément marquée par les interdits et les privations. C'est lors d'une soirée dansante qu'une constatation est faite : la jeunesse ne dansait pas pendant la guerre et le résultat est que les jeunes dansent mal, voire pas du tout ; les garçons restent honteusement dans leur coin...

L'idée naît dans l'esprit de certains étudiants de l'Ecole Normale Charles Buls de réunir jeunes gens et jeunes filles des écoles de la Ville de Bruxelles pour leur apprendre « le maintien et l'art chorégraphique »<sup>2</sup> en organisant hebdomadairement un cours de danse moderne. Par la suite, des bals au succès grandissant (on parle de plus de 1000 participants) furent organisés dans diverses salles prestigieuses de la capitale. Mais toute cette organisation coûte cher et le besoin pressant de trouver un local destiné aux cours et abordable financièrement se fait sentir.

C'est là que les destins se croisent...

Apprenant que la Ville de Bruxelles, en collaboration avec le Service National de la Jeunesse, tentait une expérience rue de la Paille avec pour mission le développement des axes culturel, social et récréatif, le tout organisé sous la forme d'une Maison de Jeunes – Auberge de Jeunesse, « Amitié et Joie » introduit une demande pour intégrer cet organisme avec pour but précis l'animation récréative. L'entrée à « La Maison des Jeunes » se fait en septembre 1952. L'intégration est très difficile car les politiques globales des uns et des autres sont diamétralement opposées et la rupture est quasi inévitable. Au même moment, la Ville de Bruxelles décide de mettre fin à l'expérience de la première Maison de Jeunes, première expérience de courte durée donc...

Cependant, « Amitié et Joie » peut rester dans les bâtiments du 14, rue de la Paille, conjointement avec l'Inspection scolaire, la Bibliothèque Pédagogique, les Comédiens normaliens et le théâtre de l'Enfance de Toone. Bref, autant d'institutions en lien avec l'enseignement formel ! Rien ne nous permet de dire que la Ville de Bruxelles a stoppé son expérience de MJ au profit des Institutions scolaires, mais les faits donnent matière à réflexion, à une époque où la jeunesse n'avait pas encore une place bien définie et n'existait pas aux yeux des adultes.

Les animateurs d'« Amitié et Joie » vont toutefois s'accrocher à leurs idéaux et faire en sorte que se développe leur projet. Et cette obstination sera payante. En effet, en octobre 1955, après certains aménagements des bâtiments et l'apport de mobilier (scolaire), une inauguration a lieu et « Amitié et Joie » est désormais officiellement installé rue de la Paille. C'est à partir de cette époque que les clubs<sup>3</sup> de jeunes vont voir le jour un peu partout, et pour « Amitié et Joie » commence un vrai travail d'animation de plus en plus proche de notre réalité de terrain actuelle.

Il faudra encore de nombreuses années avant d'arriver au concept de MJ proprement dit, mais les évolutions sociétales se succédant, le 14 rue de la Paille s'encre indéniablement dans cette vocation.

Les activités d'« Amitié et Joie » vont se poursuivre rue de la Paille jusqu'en 1968 en œuvrant en vraie MJ sans restriction de jours ni d'heures. Mais malheureusement, cette association va être contrainte de quitter une partie de ses locaux, suite à des tractations immobilières concernant le bâtiment entre la Ville de Bruxelles et la Régie des Télégraphes et Téléphones. « Amitié et Joie » quittera définitivement la rue de la Paille en 1970 pour s'installer rue Saint-André où, deux ans plus tard, aura lieu l'ouverture officielle de la Maison des Jeunes « La Spirale », nom donné en raison du superbe escalier en fonte occupant le hall d'entrée...

Finalement, le projet de « La Maison des Jeunes » initié en 1950 aura été de courte durée, peut-être trop avant-gardiste pour l'époque ? Toutefois, grâce à la volonté de jeunes gens convaincus par l'idée de développer des activités récréatives, mais aussi culturelles, sociales, éducatives,... grâce au déterminisme qui a permis à ces pionniers d'imposer leurs visions et de concrétiser leurs rêves, grâce à certains décideurs de l'époque qui ont vu au travers de ces activités des solutions adaptées à une jeunesse qui se faisait une place dans la société, cette belle aventure se poursuit encore 60 ans plus tard !

**Philippe Lemal**

### En bref,

1948 : création d'« Amitié et Joie ».

1950 : création de l'association « La Maison des Jeunes », rue de la Paille 14 à Bruxelles.

1952 : arrivée d'« Amitié et Joie » à « La Maison des Jeunes » rue de la Paille.

1953 : la Ville de Bruxelles met fin au projet de « La Maison des Jeunes », « Amitié et Joie » reste dans les locaux.

1970 : déménagement d'« Amitié et Joie » rue Saint-André.

1972 : « Amitié et Joie » devient la Maison des Jeunes « La Spirale ».

<sup>2</sup> In *Perseverare*, bulletin périodique d'information d'Amitié et Joie, édition spéciale 50 ans, p.5.

<sup>3</sup> Les « clubs » apparaissent en Angleterre et sont des endroits où les jeunes peuvent se divertir après l'école ou le travail.

# « L'Antirides »

**« L'Antirides », un lieu où la culture est considérée comme source d'épanouissement et moyen d'émancipation depuis 30 ans...**

**Au sud de Bruxelles, le quartier Saint-Job à Uccle, une place avec une multitude de petits commerces qui rappellent le petit village qu'il était autrefois. En prenant certains sentiers, on arrive dans des espaces verts ou des prairies. Si l'on monte la Montagne de St-Job, on arrive dans un petit quartier résidentiel verdoyant où la MJ « L'Antirides » est installée depuis 4 ans. Mais cette MJ n'est pas récente, elle vient de fêter ses 30 ans. Petit détour par son histoire en compagnie de Vinciane Verbergt, coordinatrice de cette MJ depuis sa création.**

***Vinciane, peux-tu nous parler des origines de la MJ « L'Antirides » ?***

Fin des années 70, l'ASBL « Rencontres européennes à Gratte » organisait des chantiers pour rénover un village en Ardèche. Ces chantiers visaient à favoriser les rencontres entre des personnes avec un handicap mental léger et des personnes valides.

Après plusieurs chantiers, l'ASBL a décidé de créer un lieu où cette rencontre avec la différence pourrait se poursuivre tout au long de l'année. Avec le soutien de CAP 48, l'ASBL a acquis une maison sur la Chaussée de St-Job à Uccle et a pu engager 2 jeunes travailleuses sociales chargées d'animer le lieu.

Les notions d'accueil et d'ouverture à l'extérieur étant au centre de ce dispositif, l'équipe pédagogique s'est lancée dans une dynamique Maison de Jeunes. Début 1979, une nouvelle ASBL, « Ma Maison à toi », a été fondée et reconnue dans le cadre de l'Arrêté Royal de 1971. L'objet social de cette nouvelle ASBL restait lié à son origine : permettre la rencontre entre jeunes personnes valides et personnes ayant un handicap mental léger en travaillant sur l'accueil, les activités socioculturelles et une ouverture sur le quartier.

Dès le départ, la MJ a dû développer des stratégies pour rendre le lieu attractif aux yeux des jeunes du quartier. A l'époque, si ce n'est les mouvements de jeunesse, il n'y avait presque rien comme structures accessibles aux jeunes ayant peu de moyens. Et c'est comme ça que, petit à petit, la MJ s'est développée.

***Quel regard portes-tu sur le trajet de la MJ, en continuité ou en rupture ?***

Il y a plusieurs fils rouges dans la vie de la MJ. Premièrement, les compétences des animateurs qui se sont succédés ont toujours été valorisées de manière positive, qu'il s'agisse de Christian Pourtois, l'animateur des années 80 et 90 qui a apporté une dynamique musicale, ou plus récemment, des animateurs qui ont apporté des compétences sportives et un renouveau centré sur la musique. Formée à l'animation et à l'expression libre, j'ai également donné des orientations artistiques portant principalement vers les arts plastiques. Les ateliers cuisine du monde et les repas conviviaux ont aussi toujours fait partie de la vie de la MJ.

Les générations de jeunes se sont succédées, marquées chacune par leur époque (baba cool, punks anarchistes végétaliens, rappeurs,...). La MJ a toujours accueilli les jeunes qui ne trouvaient pas leur place ailleurs et des personnes ayant un léger handicap mental. Permettre à ces différents types de public de se rencontrer et d'apprendre à vivre ensemble, c'est à la fois la spécificité de la MJ mais aussi la base de son travail de citoyenneté, un réel apprentissage de tolérance !

Les jeunes qui fréquentaient la MJ dans les années 80 restent proches et intéressés par la MJ. Ils sont maintenant parents, ils passent de temps à autre faire un petit bonjour et partager avec moi leurs bons souvenirs.

Les administrateurs se sont aussi succédés et ont empreint la MJ de leurs personnalités et de leur dynamisme. Certains jeunes ont fait un trajet de plusieurs années dans la MJ et en sont devenus administrateurs.

En 30 ans, la culture des jeunes a changé et la société technologique leur a créé de nouveaux besoins. L'équipe a toujours eu la préoccupation de travailler sur ces avancées technologiques et de les rendre accessibles à tous les jeunes.

## **Quels ont été les évènements marquants ?**

Les années 80 ont été marquées par l'organisation de cafés-théâtres. Plusieurs jeunes artistes, devenus célèbres par la suite, s'y sont produits : Jean-Luc Fonck, Renaud Patigny, Philippe Anciaux, Véronique Castagnier,...

En 1987, les jeunes ont rénové la MJ et dans la foulée l'ont rebaptisée. Ils trouvaient le nom du lieu « Ma maison à toi », un peu ringard. Ils l'ont alors rebaptisée « Maison des Jeunes L'Antirides ».

Dans les années 90, la MJ s'est engagée dans la défense du Kauwberg, un site naturel fort convoité par le secteur immobilier. La MJ participait à la mobilisation citoyenne autour de la préservation de cette réserve et y a organisé un parcours d'artistes et des spectacles en extérieur.

Les années 2000 ont été marquées par 2 déménagements. En 2003, l'ASBL Gratte a vendu la maison et la MJ s'est retrouvée temporairement dans un sous-sol de la Place St-Job. Ce n'est qu'en 2006 que la Commune a mis à disposition une maison sur la Montagne St-Job. Ces déménagements ont provoqué une perte de public et diminué la visibilité de la MJ. Ensuite, un travail important a dû être fait avec le nouveau voisinage qui, a priori, n'était pas enchanté d'hériter d'une MJ dans ce petit coin tranquille.

## **Et votre anniversaire de 30 ans ?**

Pour nos 30 ans, le Conseil d'Administration a voulu marquer le coup en se tournant vers l'avenir. Nous avons insufflé de nouvelles dynamiques en valorisant l'expression des musiciens et des plasticiens. Les évènements qui ont été organisés visaient à augmenter la visibilité de la MJ en travaillant avec tous les acteurs du territoire : les habitants, les associations, les responsables politiques, les écoles, ... Nous avons organisé 12 évènements, le 30 de chaque mois pendant toute l'année 2009, évènements lors desquels la MJ a rencontré et fidélisé un nouveau public jeune.

## **Comment imagines-tu le développement de la MJ dans la prochaine décennie ?**

Dans la continuité, avec une volonté de complémentarité et le désir d'apporter ce qui n'existe pas à Uccle. Nous allons développer un projet de soutien scolaire pour les adolescents (dans le cadre du programme de cohésion sociale de la Cocof). Nous allons renforcer les moyens à disposition des jeunes musiciens. Nous allons continuer à mettre les jeunes en responsabilisation par rapport à leurs projets. Car les projets qui fonctionnent le mieux sont ceux qui émanent et sont portés par les jeunes. L'expression des jeunes porteurs d'une différence sera aussi toujours valorisée, ainsi que leur place au sein de la vie de la MJ.

Au vu des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes actuellement, je reste convaincue que la culture reste très pertinente comme moyen d'émancipation pour les jeunes et la MJ sera toujours là pour leur permettre de s'épanouir.

*Extraits de propos recueillis  
par **Nathalie Heusquin**  
auprès de **Vinciane Verbergt**,  
coordonnatrice de la MJ « L'Antirides »*

<sup>1</sup> Commission communautaire française

# La Maison de Jeunes du Thier-à-Liège a fêté ses **30 ans**



Le 5 novembre 2010, la Maison de Jeunes du Thier-à-Liège fêtait son 30<sup>ème</sup> anniversaire à la salle des fêtes du quartier.

Dès 18 heures, un verre de l'amitié était offert autour d'une exposition de photos retraçant les 30 années de vie de la MJ. Chaque génération a ainsi pu se retrouver sur les photos et se remémorer les bons moments passés avec la Maison de Jeunes.

A 19 heures, le spectacle débuta avec une intervention vidéo de Barak Obama en personne nous souhaitant un joyeux anniversaire. Ce petit film plein d'humour réalisé par les jeunes et Mohamed Hamra sera bientôt visible sur notre page Facebook (les photos s'y trouvent déjà). A ne pas rater assurément !

Pour notre anniversaire, pas question de longs discours. Non, les représentants des pouvoirs publics et les animateurs n'ont pas pris pas le micro. Carmelo n'a pas fait son habituel discours sur le métier d'animateur, Etienne ne nous a pas expliqué

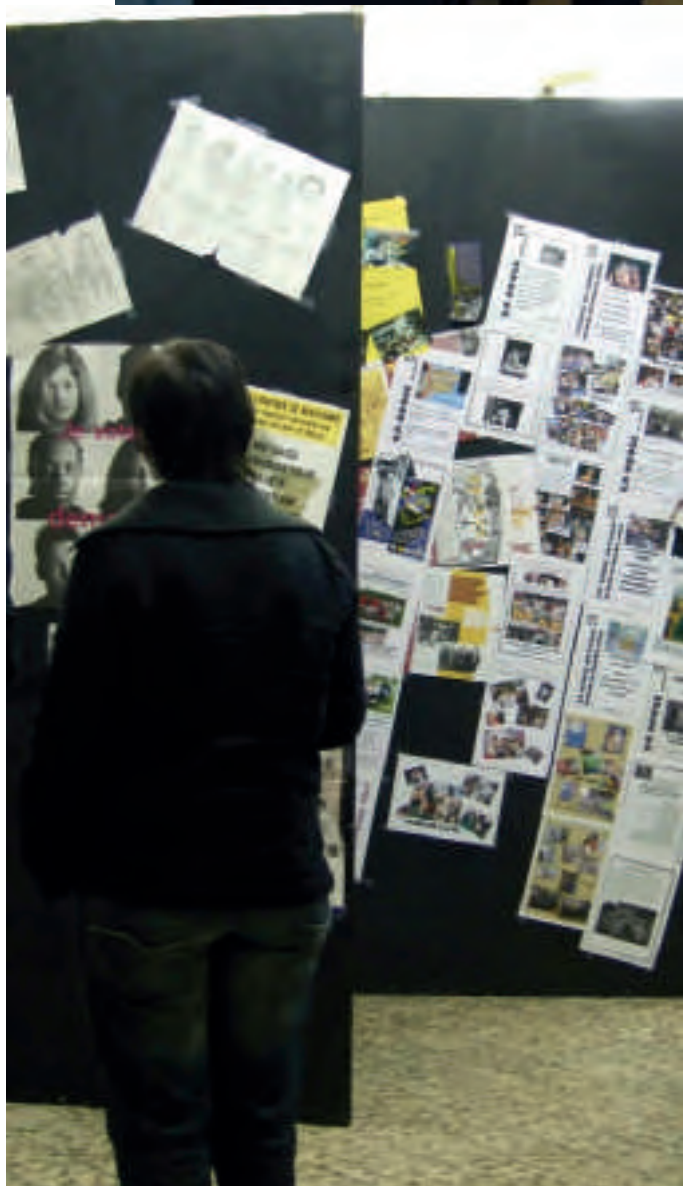
une fois de plus l'importance du travail culturel en MJ, Bader ne nous a pas parlé d'interculturalité et Franco non plus (de toute façon, il n'aime pas les discours). Ce soir-là, c'était la fête des jeunes. Ce fut donc Hakim, Ersin et Pino qui présentèrent la soirée. Ce furent également les jeunes qui prirent en charge le bar et le barbecue.

Pour la MJ du Thier, les partenariats ont toujours été très importants. Nous nous sommes donc tournés vers les divers collectifs dont nous faisons partie pour réaliser la programmation de cette soirée.

Le collectif « Espoir Mixité », qui a pour objectif de favoriser la mixité en MJ (il regroupe les MJ de Ste-Walburge, de Glain, de Sclessin, de Ste-Marguerite, Ecoute-Voir, la Bibi et la MJ du Thier), a présenté des démonstrations de danse, de théâtre, de rap et même du jonglage de ballon.

Le collectif « NaSONonaliTé », qui rassemble les MJ de Ste-Marguerite, Ecoute-Voir et la MJ du Thier autour de projets musicaux, a présenté un spec-

## LA MAISON DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE A FETE SES 30 ANS...



DJ Sonar, en souvenir des années passées à la MJ, nous a également gratifié de magnifiques intermèdes musicaux et Vladimir nous a tous étonnés au piano.

La soirée s'est clôturée en apothéose par les prestations des rappeurs de Ste-Walburge et les stars locales « Liègitime ».

Nul doute qu'on se souviendra longtemps de ce magnifique anniversaire qui marque la fin d'une période puisque les locaux que nous occupons depuis 30 ans vont enfin subir une rénovation en profondeur. Réaménagement de tous les espaces intérieurs tant au rez-de-chaussée qu'aux deux étages, création de nouveaux espaces d'accueil, d'ateliers, de répétitions et d'enregistrement. Les travaux seront longs (300 jours ouvrables), l'exil à la buvette du basket un peu inconfortable, mais la nouvelle MJ nous permettra d'entamer les trente prochaines années dans des conditions optimales. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'inauguration !

tacle de percussion, du rap et du reggae avec DE LA CA et les anciens de « Rime Sans Crime » ainsi qu'un groupe composé d'animateurs de MJ et de jeunes.

Le Service d'Actions Musicales (SAM ASBL) était évidemment bien présent pour assurer la sonorisation du spectacle, mais également sur scène avec un concert de David (MOLADJI) dans une formule piano-voix tout à fait remarquable.

**Etienne Droussin**

*Coordonnateur de la MJ du Thier-à-Liège*

# Chantecler

## au fil du temps

En 1976 sont inaugurées, sur le site de la Bataille de Jemappes appelé le Coq, 2 tours de 11 étages dont le but est de « compléter » une cité comportant déjà environ 400 habitations.

Très vite, le site se détériore et en 1980, quelques habitants décident de créer une ASBL destinée à faire de l'animation socio-culturelle. CHANTECLER est née.

La crise économique des années 80 voit arriver dans ces immeubles destinés à être « cité dortoir » des familles fragilisées par la paupérisation croissante du Borinage.

Suite à l'interpellation du Comité de Protection de la Jeunesse (CPJ) de Mons par des habitants inquiets de la montée de la délinquance juvénile, le Professeur Pourtois et son équipe de l'Université de Mons sont mandatés par le CPJ pour pratiquer une étude de terrain. Cela débouche sur l'engagement de 10 personnes salariées dont deux sont déléguées au CPJ.

C'est à ce moment que commencent les premières activités structurées. Il s'agit alors d'un Club pour adolescents (proposant déjà des activités sportives), du Club des Poussins (accueillant les enfants entre 6 et 12 ans), d'une Ecole des Devoirs, d'une halte garderie, mais aussi d'animations avec les adultes.

### Les temps forts

En 1988, Chantecler dépose deux dossiers de demande de reconnaissance, un en tant que Centre d'Expression et de Créativité (CEC) et l'autre en tant que Maison de Jeunes (MJ).

En 1989, la Communauté française nous octroie la



reconnaissance Maison de Jeunes. Le Club des Poussins et l'Ecole des Devoirs étant une réelle nécessité, ils continuent d'exister malgré leur non-subsidation.

En 1990, le CPJ de Mons doit, pour des raisons financières, cesser ses activités sur le site et Chantecler décide de continuer avec 5 travailleurs.

En 1993, Chantecler rencontre de gros

problèmes financiers. Elle « vivote » jusqu'à la démission globale du Conseil d'Administration en 1995.

Un nouveau CA est alors mis en place. Sa première tâche sera d'apurer une situation financière désastreuse (2 millions de francs belges de dettes). Les activités sont relancées grâce à un prêt de la SO.RE.LO.BO. (Société Régionale de Logements du Borinage).

Entre 1997 et 1999, un renouvellement de 3 personnes sur 5 travaillant à Chantecler se produit.

En 1997, les activités de sports aventure remportent de plus en plus de succès et seront développées pour déboucher, en 2002, sur un camp alpinisme dans les Alpes françaises, camp qui perdure encore à l'heure actuelle. Les préparations à ce camp sont nombreuses : escalade en salle et en extérieur, randonnées, bivouacs, ... et entrent dans les activités régulières de la MJ. Elles sont, depuis le départ, organisées en partenariat avec l'ASBL Salto et l'A.M.O. La Rencontre (Service d'Aide en Milieu Ouvert).

En 2000, Chantecler sort du négatif financier et de nouveaux projets à long terme sont mis en place par l'équipe et le CA. Un stage écriture - reliure est mis sur pied avec l'aide et les savoirs d'une habitante de

## Chantecler au fil du temps...



la Cité dans le cadre des projets « Quartier-libre » initiés par la Communauté française. Il débouchera sur des ateliers, des sorties culturelles grâce auxquelles les adolescents pourront même approcher des manuscrits anciens, mais surtout, sur une exposition au Mundanéum consacrée à la reliure. Les créations des adolescents seront présentées avec celles d'artistes professionnels ou d'étudiants. Ce projet sera aussi poursuivi avec les plus jeunes grâce à une subvention « extraordinaire ».

En 2001, des ateliers théâtre sont lancés qui déboucheront sur une représentation d'un « Roméo et Juliette ». Tous y participent, en tant qu'acteurs, décorateurs, régisseurs son et lumière.

L'équipe d'animation décide aussi, suite au succès rencontré, de développer ce qui a trait à la technologie informatique et Internet.

En 2002, suite à une demande des adolescents, le premier camp alpinisme se déroule avec ses erreurs de jeunesse, mais dans la joie et la bonne humeur. Les jeunes sont enchantés de ce qu'ils ont réalisé et en redemandent.

En 2003, la Communauté française ayant enfin reconnu les Ecoles des Devoirs, celles-ci reçoivent un petit subside qui permet d'effectuer des sorties plus nombreuses et variées (musées, piscines extérieures, journées à la mer, journées au lac, théâtre,...).

En 2004, le travail de « déstigmatisation » de la cité effectué par les différents acteurs de terrain porte ses fruits. Nous voyons venir à la MJ des jeunes venant de quartiers différents et d'autres communes. Cela élargit le public dans le sens d'une mixité sociale et culturelle.

En 2005, l'événement marquant sera les 25 ans de l'ASBL. Comme les ados sont initiés à l'escalade et aiment ça, l'équipe d'animation prend contact avec les anciens « Para commandos » qui viennent installer un Death Ride sur le toit d'un des immeubles. Ils devront arrêter avant l'heure prévue. Cela a un tel succès que la corde de descente est usée.

En 2006, la création de deux équipes de mini-foot (10-14 ans et 14-18ans) nous permet de participer à un championnat inter quartiers mis sur pied par certains animateurs du Conseil de Prévention de la Ville de Mons et à divers tournois inter Maisons de Jeunes.

En 2007, suite à l'exemple des petits, une équipe de mini foot de grands (16-26 ans) se crée et est inscrite en Entente Boraine.

La fête de l'Internet réunit différents partenaires (Ecoles, lieux de formations, Maison de Jeunes de Mons-Borinage,...). La MJ de Jemappes en coordonnera les activités pour les Maisons de Jeunes et réalisera un DVD.





En 2008, un roman photos est créé en partenariat avec « Action Ciné Jeune ». De plus en plus d'activités sont organisées, toujours en partenariat, citons pêle-mêle « Code Versus ou comment combattre l'extrême droite » avec l'AMO La Rencontre ainsi qu'un projet relatif à la parentalité, Halloween et Pâques avec la Régie des Quartiers, St-Nicolas avec le Service de Prévention, « Immeuble en fête » avec les deux partenaires cités précédemment, les Alpes avec la MJ de Cuesmes, Salto et la Rencontre, la poursuite d'accueil de stagiaires de différentes écoles à vocation sociale et des projets « Espace Public Numérique » et « Easy-E-Space » avec le Fédéral ainsi que notre partenariat avec le FOREM.

En 2009, le jardin communautaire est mis à disposition des habitants. Nous en obtenons une parcelle que nous cultivons et entretenons avec un groupe de pré-adolescents. Les légumes servent aux ateliers cuisine de l'ASBL.

En 2010, Chantecler est toujours là avec une santé financière saine, des projets, des partenariats... et fête ses 30 ans d'existence.

### Et maintenant...

Chantecler, forte de ses expériences, a toujours comme objectif ultime l'épanouissement des jeunes par le développement de leur autonomie et de leur sens critique.

Ses outils changent peu, même si il y a innovation dans les projets. Le sport et plus particulièrement le sport-aventure reste un moyen d'ouverture vers le monde et permet de transmettre des valeurs universelles.

Le dialogue avec les adolescents et les parents, le travail en Ecole des Devoirs, sont toujours primordiaux car ils permettent l'accès à la culture quelle qu'elle soit.

En 30 ans de vie, Chantecler a désiré une continuité axée sur l'ouverture et le changement. Si cela n'est pas toujours simple et que nous connaissons des échecs, nous continuons malgré tout en repérant le positif. Car du positif, il y en a toujours. Si des projets échouent, d'autres fonctionnent sur du long terme et nous commençons à en ressentir les effets.

Travailler dès le départ avec les enfants, mais aussi les parents, résout souvent les crises majeures de l'adolescence et nous permet depuis 30 ans de garder une stabilité dans la mixité filles/garçons (40% de filles et 60% de garçons).

Le décret de 2000 a permis une « professionnalisation » d'un secteur parent pauvre, mais il astreint aussi. Le conseil des jeunes a été au départ chez nous une pierre d'achoppement car les jeunes ne comprenaient pas pourquoi il devait y en avoir un. Les explications et les premières élections n'ont pas remporté un grand succès, mais certains se sont accrochés et nous avons depuis deux représentants des jeunes élus démocratiquement. Un autre exemple est l'accueil. Il est plus systématiquement fréquenté par des garçons, les filles étant plus attirées par des ateliers structurés ou par un lieu dans lequel elles se retrouvent entre elles.

Pour être plus terre à terre, je noterais aussi qu'on demande aux coordinateurs d'être des « chefs d'entreprise » en plus de leur rôle principal qui est l'animation. Le temps « perdu » face à l'administratif pourrait être investi d'une autre manière.

Travailler dans une optique de mixité sociale, économique et culturelle ouvre aussi des perspectives d'avenir plus larges et plus longues. Prôner la tolérance est une chose, accepter les différences en est une autre. De plus en plus confrontés à une mixité culturelle, de nouveaux « problèmes » surgissent et doivent être résolus. En cela, notre passé et notre avenir de travail avec les parents entrent dans un paradoxe. Faire face à l'intolérance, qu'elle soit raciale ou culturelle, est un travail de longue haleine. La discussion y est un atout majeur, mais souvent difficile à gérer.

L'avenir, nous l'envisageons sereinement. Nous désirons toujours que les adolescents d'aujourd'hui soient les citoyens critiques de demain. Si les jeunes ont besoin d'être guidés, ils n'ont pas besoin d'être assistés. N'oublions jamais que nous aussi avons été jeunes et que l'entrée dans la vie adulte se fait par essais et par révoltes.

**Annabel Dejardin**

*Coordonnatrice de la MJ « Chantecler »*

# Les Mille et un projets du Centre de Jeunes "Les Récollets" [Verviers]

C'est en 1980 que le Centre d'Animation Régional (CAR) créait une maison de jeunes au centre de Verviers en vue d'élargir son action aux jeunes ne fréquentant pas les mouvements de jeunesse organisés...

Un accueil a ouvert ses portes, dans les lieux qui, à l'heure actuelle, sont toujours ceux qui nous abritent. A cette époque, cet accueil était très réduit, de midi à 14h au départ.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1981, le Ministère de la Communauté française reconnaît officiellement cette nouvelle maison de jeunes et la classe en catégorie C.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1982, la MJ monte de la catégorie C à la catégorie B. Elle engage une animatrice principale ainsi qu'un animateur de complément.

En septembre 1982, la MJ acquiert une importance telle, par rapport aux autres secteurs d'activités du CAR, qu'il est envisagé de lui accorder son autonomie.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1983, elle acquiert son autonomie officielle par rapport au CAR. Elle est rebaptisée « Maison de Jeunes Les Récollets », et des statuts sont rédigés.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1984, la MJ accède à la catégorie A (la plus haute) et peut engager un second animateur de complément.

Depuis 1986, la dénomination « Maison de Jeunes » est changée en « Centre de Jeunes »...

Notre maison fêtera ses 30 ans d'existence en 2011. Trente ans durant lesquels cette maison a gardé son cap, n'a jamais perdu de vue sa mission, ses objectifs. Elle a connu de nombreux publics, a mené de multiples projets et activités. Elle a su rester conviviale et laisser un souvenir agréable dans la tête de tous les jeunes qui l'ont fréquentée. Plusieurs générations se sont succédées dans la maison et chacune d'entre elles y a trouvé quelques réponses à ses questionnements d'adolescents.



De nombreux publics ont investi les lieux. Les murs de la maison ont vu défiler toutes les tendances, toutes les origines, tous les looks, tous les comportements,... On relève toutefois une constante : tous ont investi les lieux, tous se sont, tôt ou tard, intégrés dans des activités et ils ont tous, nous le pensons, vécu de nouvelles expériences, fait de nouvelles rencontres qui ont influencé en partie les adultes qu'ils sont devenus par la suite.

Le Conseil d'administration et l'équipe d'animation ont connu eux aussi de nombreuses fluctuations et là aussi, il y a eu du changement, mais avec une certaine

continuité. Beaucoup de personnes ont donné de leur temps pour la maison. Au début du Conseil d'administration, ils se prénommaient André, Henri, Gilbert,... Des président(e)s comme François-Xavier, Martine, Aurélie,... Des animateurs coordonnateurs comme Annette, Alain, Anne, Pol, Yves,... Des animateurs comme Yvette, Anne-Marie, Nadine et d'autres aujourd'hui déjà disparus : Jacky, Marie-Claire,... Tous ont œuvré pour que la MJ perdure et poursuive sa mission dans la sérénité.

Une infrastructure est donc née. Au départ de quelques vieux bancs et vieilles tables repeintes, l'accueil s'est imprégné de la vie et de l'histoire de la maison avec les traces successives des activités, des photos, des marionnettes,... Un bar fut construit ainsi qu'une scène, de nouvelles tables et chaises, des plantes vertes. Autant d'éléments qui ont contribué à rendre l'accueil très sympathique de l'avis de tous.

En 1988, l'informatique pénètre dans la maison par le biais d'un projet de l'Université de Liège appelé APIC (Association pour la Promotion de l'Informatique en milieu populaire) et un premier ordinateur fait son apparition à l'accueil. Durant quelques années, nous n'avons occupé qu'un grand local au rez-de-chaus-

sée. Depuis quelques temps, nous avons étendu nos activités et, à l'heure actuelle, nous occupons une seconde grande salle et 3 autres pièces de l'immeuble.

Comment résumer 30 années de projets et d'activités d'une maison de jeunes qui a tout connu ou presque... ?

De multiples publics ont occupé les lieux depuis les années 80 : des punks, des déjantés, des rockeurs, des slamers, des crêtes vertes, bleues, des rasés, des tee-shirts déchirés et piercings bien affichés, des enragés, des rastas, des un peu gagas, des résignés, des refusant d'être assimilés « au troupeau de moutons bêlants », des délaissés par la société, des jeunes étudiants bien encadrés, des bobos en folie, des enfants du quartier, des partenaires pour des activités, ..., les voisins, les amis et des travailleurs aussi, des immigrés, des minimexés et parfois des argentés... Tous ont contribué à faire l'histoire de ce lieu.

Dans notre MJ, une place prépondérante a toujours été donnée à la musique. Tous les publics qui ont défilé dans le centre ont toujours porté de l'intérêt à ce thème.

Notre scène est un lieu de promotion des groupes de jeunes et moins jeunes de la région et nous sommes aussi attentifs à faire découvrir une palette éclectique du monde musical.

Depuis 1988, tous les styles de musique ont trouvé leur place chez nous. Au fil du temps, nous avons proposé du jazz avec des artistes comme Steve Houben,



Phil Abraham, Pirlu Zurtrassen, Jacques Stotzem..., de la musique folklorique avec René Hausman, Raymond Honnay et beaucoup d'autres artistes régionaux... Les musiques du monde ont aussi eu leur place chez nous comme Gomma Percussions, ou encore un groupe chilien nommé « Comanchaca ». De la chanson française également avec Dick Annegarn, Encore un dimanche, Tasquin et trouble, Odieu,... Du blues encore avec par exemple Marc Lelangue... Du reggae avec Sensivibes et Panache Culture.

Et bien sûr, très plébiscités par les jeunes : le hard, le rock, le punk, le kitch rock underground et j'en passe et des meilleurs. Bref, de fréquentes nuits blanches pour les voisins... Des centaines de groupes ont foulé nos planches... Les Smoky mokes, Swampy's, Such a noise, High voltage, FN guns, Catalepsy keaton, René binamé et les roues de secours, Bouldou, Miam Monster Miam, The Experimental Tropic Blues Band,... Nous restons un des rares lieux à proposer ces musiques parfois underground qui comblent un vide évident auprès de la population jeune du coin.

Durant trois années, le Centre de Jeunes a été l'initiateur de la Fête de la Musique à Verviers avec une énorme animation en centre ville, deux podiums sur la place centrale et une dizaine de lieux qui proposaient diverses musiques. De nombreuses associations verviétoises se sont jointes à nous pour l'organisation de ces grosses manifestations. Plus tard, nous avons participé à la Fête de la Musique à Dison.

Actuellement, nous organisons toujours des concerts et en août, un festival en parallèle à la Fiesta City de Verviers que nous appelons « la Fiesta c'est ici ».

Au fil du temps, notre amour de la musique nous a poussé à décliner des variantes sur ce thème. Durant les années 90, un premier groupe de jeunes appelé « Comité concert » s'est occupé seul de l'organisation de concerts de musique qui les passionnait, « le hard ». Cette dynamique a duré 4 ans. Les années 2000 nous ont trouvés toujours aussi motivés et à l'heure actuelle, une nouvelle longue histoire s'inscrit sur les tablettes de la maison. Celle-ci a débuté il y a 4 ans par une envie d'un groupe de jeunes de s'investir de nouveau dans la programmation des concerts.

Au fil du temps, ils se sont structurés, ont pris tout en charge (publicité, organisation soirée, intendance) et l'envie est née de s'occuper aussi de la sonorisation. La maison les a soutenus dans leurs démarches et maintenant, après divers stages de formation, les jeunes sonorisent leurs concerts. Et la cerise sur le gâteau : ces jeunes sont sollicités pour ce travail dans d'autres associations. Nous n'en resterons pas là, nous voulons encore avancer dans ce secteur en professionnalisant ce projet...

Il faut aussi parler de nos collaborations et de la part importante que nous réservons aux projets citoyens.

Notre MJ un lieu de référence dans l'agglomération, tous nous connaissent, nous sollicitent. La MJ est vue comme un lieu unique où un public jeune circule, véritable vivier pour d'autres associations qui ont des thématiques ou informations à diffuser. Nous avons



référéncé une quarantaine d'associations dans l'agglomération, et plus largement de la Province, avec qui nous collaborons.

Chaque association travaille dans son coin, la Maison de Jeunes est un pôle attractif où nombre de gens se rencontrent, plaque tournante, lieu où toutes les associations qui touchent les jeunes de près ou de loin peuvent se croiser, créer des collaborations, des synergies. Avec ces partenaires, nous avons développé et organisé des activités sur des sujets comme le sexe, le sida, la parole des jeunes sur l'emploi, le vote des jeunes, la surconsommation, les crédits et le surendettement, la discrimination. Nous avons participé à la Biennale de l'immigration, au Festival Voix de Femmes, à Agora Jeunes Citoyens, au projet « Osons la démocratie passeport citoyen »,... Par le biais du théâtre, nous avons abordé des thèmes comme la violence, l'identité,...

Durant toutes ces années, les multiples relations avec d'autres associations ont généré divers projets comme un projet Eurégio (jeunes des 3 communautés), une création vidéo, le projet « Nul autre n'est nul » (avec jeunes handicapés et jeunes étudiants), un spectacle de mimes et de musique, des échanges internationaux de jeunes sur des thèmes divers tels que l'écologie, les nouvelles frontières de l'Europe, la musique, l'accueil de jeunes roumains juste après la chute de Ceausescu. Des projets intergénérationnels aussi comme « L'orchestre insolite » (création d'un orchestre avec des gens de tous âges et composé d'instruments créés avec des matériaux de récupération). Nous avons participé à des projets comme la Biennale internationale de la photographie de Liège, « Trajet réel - Trajet rêvé » avec Werner Moron et la FMJ ASBL.

De multiples activités ont été mises sur pied : des projets sportifs comme de la voile en Hollande, de la randonnée dans les Calanques et dans le Queyras, un



séjour en autarcie dans les bois, du foot, du volley, de la danse, du ping-pong, de l'équitation, de l'escalade, de l'aïkido,... ainsi que des voyages, des visites culturelles, de musées, d'expos, des fêtes du quartier, des brocantes, des soupers à thème, des expositions, ... Des ateliers musique (guitare, percussions, sitar indien,...), couture et bricolage, théâtre, poésie écriture, jeux de rôles, confection marionnettes, réalisation de fresques, de masques, cirque,... Des stages : sonorisation, éclairage, stop motion, vidéo, théâtre impro, danses africaines, percussions, théâtre d'ombres,...

Dans ce résumé d'une vie, tous les projets de la maison ne peuvent être cités exhaustivement. Il est impossible de référencer les multiples activités de notre lieu, tout cela serait trop long, mais nous avons développé, développons et développerons encore ce grand capital de convivialité qui nous a permis de drainer des générations de jeunes et de partenaires qui, nous en sommes convaincus, se sont enrichis des mille et un projets portés par notre maison.

Chez nous, l'éclectisme sera toujours de mise. Nous continuerons à aborder tous les thèmes intéressants pour nos jeunes avec les divers moyens mis à notre disposition, afin de leur offrir un large panel de possibilités dans le but de développer leur sens de l'observation, leur faculté d'adaptation, leur créativité, leur objectivité,...

Enfin, pour terminer, on se penche sur ces 30 années qui se sont écoulées, les choses ont changé, indéniablement. Un livre blanc des manifestations et revendications plus tard, on constate que le secteur s'est professionnalisé, les moyens sont considérablement plus importants et les exigences plus pointues... Quelque part, la rentabilité et l'esprit d'entreprise qui s'y rattachent se sont aussi invités dans notre secteur...

Ce dernier bastion qui était à l'abri de la vie trépidante où l'on doit absolument entrer dans le moule, se dépasser, prouver quelque chose, ce lieu où la spontanéité et la différence pouvaient s'affirmer, cet endroit où l'on respirait autrement, où l'on pouvait

prendre le temps de vivre des choses nouvelles à son rythme en toute convivialité (genre « Peace and Love » si vous voyez ce que je veux dire) a tendance à s'amenuiser, s'effacer au profit de la rentabilité, des dictats administratifs et pécuniaires...

Elle court, elle court la banlieue, et ses jeunes, pour devenir comme le préconise la société actuelle par le biais des médias, les plus beaux, les plus intelligents, les plus riches... Mais en ce qui nous concerne, notre discours restera le même : « Viens avec nous contempler le monde par la petite lucarne, prends le temps de te découvrir, de découvrir les autres, rends ta vie plus belle, trouve ta voie... ».

**Paulette DELHAYE**

*Animatrice à la MJ  
« Les Récollets » (Verviers)*

# Les pratiques des maisons de jeunes : entre continuité et rupture

## Essai d'analyse évolutive des pratiques

Le 27 juin 1950 est et restera une date importante pour le secteur des Centres de Jeunes. C'est en effet la création de la première maison de jeunes à Bruxelles (MJ). Ses statuts sont publiés au Moniteur Belge le 8 juillet 1950. Cette date marque le début d'une longue histoire traversée de nombreuses étapes tantôt florissantes et fructueuses, tantôt faites de tensions et de doutes. Les statuts de cette MJ contiennent l'ambition de créer d'autres maisons de jeunes et de les organiser en réseau. Quelques années plus tard, plusieurs MJ voient le jour...

Aujourd'hui, le secteur Centres de Jeunes (CJ) représente 146 Maisons de Jeunes, 25 Centres d'Information, 22 Centres de Rencontres et d'Hébergement soit, au total, 193 associations de jeunesse agréées qui accueillent au quotidien des milliers de jeunes sur tout le territoire de la Communauté française.

Le secteur CJ a certes connu un développement important, mais il a également dû faire face à de nombreux défis. Les crises successives ont amené des changements fondamentaux sur l'état de la jeunesse (allongement du temps de la période dite de jeunesse, bouleversement des cycles de vie, déconnexion des seuils d'entrée dans la vie adulte, « zapping » en ce qui concerne l'affiliation et l'engagement à divers mouvements, organisations ou groupes sociaux, difficultés en termes de niveau de vie, phénomène de déclassement, taux d'activité particulièrement faible, taux de chômage élevé avec de fortes disparités,...).

La jeunesse est en première ligne des ruptures qui ont accompagné les transformations de la société, notamment en matière d'insertion, d'emploi, de logement, de formation,..., où plus rien ne paraît acquis.

Beaucoup de choses ont déjà été écrites dans les éditions précédentes de l'Antre'Toïse sur ce secteur, son histoire, son évolution, ses pratiques, ses enjeux et ses défis... Nous vous recommandons, à ce sujet, la lecture, ou la relecture, plus particulière des numéros 83, 91 et 93 qui en donnent une approche et une analyse complètes<sup>1</sup>.

Cet article a quant à lui pour objet de retracer l'évolution des pratiques d'un secteur plus particulier, celui des Maisons de Jeunes.

Il ne prétend pas être une analyse exhaustive et fidèle de cette évolution, mais il apporte un éclairage sur les moments clés qui ont marqué le travail des MJ. Héritières de l'éducation populaire et de la pédagogie active, les MJ ont de tout temps été traversées par de nombreuses tensions générées par des politiques de jeunesse en recherche de sens et de résultats. Nous vous proposons d'explorer ces tensions en lien avec l'évolution des pratiques à l'œuvre dans les MJ.

• **La première tension** naît de la création des MJ (années 50 et 60), entre la volonté et la perspective de l'émancipation des individus et des groupes sociaux et la volonté de contrôler et d'encadrer une jeunesse vue comme potentiellement dangereuse. A l'époque déjà, les jeunes sont considérés comme éventuellement dangereux, enclins à la fréquentation de lieux de débauchage (café,...) et traînant dans la rue. La guerre a laissé des traces, la misère, la pauvreté, le non-emploi entraînent l'insécurité ! Dès le départ, deux logiques de travail sont à l'œuvre. La première vise clairement des pratiques d'encadrement et de contrôle des jeunes dits désœuvrés (en grande majorité des garçons) afin qu'ils n'errent pas dans les rues de certains quartiers dits populaires et soient remis dans le droit chemin. Beaucoup de clubs de prévention naissent dans cette optique. Ils sont le fait d'organisations confessionnelles et de prêtres ouvriers. La seconde est, quant à elle, plutôt axée sur les principes d'une éducation nouvelle ouverte sur le milieu de vie des jeunes. Ces initiatives sont pour la plupart créées par des instituteurs ou des régents avec comme objectifs « la promotion des jeunes dans la société adulte, la recherche de l'équilibre CULTURE-LOISIRS, la défense d'un idéal empreint de civisme et de probité ». Les clubs de jeunes commencent à fleurir par-ci, par-là...

Les pratiques d'animation sont déjà très variées : l'accueil des jeunes (mais ce n'est pas le projet d'accueil tel que décrit aujourd'hui dans le décret du 20 juillet 2000), des activités récréatives et éducatives telles que l'organisation d'excursions, des débats, des cours divers (danse, photos, tennis de table, etc.), des ateliers créatifs (sculpture, céramique, bricolage, etc.), des jeux, mais aussi le travail avec la justice, l'aide sociale aux jeunes et l'hébergement.

<sup>1</sup> Ces numéros sont disponibles sur demande auprès de la FMJ

Ce qui caractérise surtout cette époque, en termes d'animation, c'est l'organisation de soirées dansantes. Au sortir de la guerre, les jeunes veulent bouger, vivre, vibrer,... La musique s'avère être un vecteur d'émancipation !

**Emancipation, contrôle et moralisation** constituent autant d'axes complémentaires et contradictoires des actions qui se développent dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Le débat sur les missions que doit tenir une MJ ainsi que sur le public qu'elle doit accueillir est déjà posé !

Notons que durant cette période, le bénévolat constitue la première force de travail de l'animation. La réflexion de la formation des bénévoles est déjà évoquée...

• **La deuxième tension** réside dans la question de favoriser l'expression de la culture des jeunes plutôt que d'amener les jeunes à la culture, de les regarder en termes de potentialités, de productions et d'apports plutôt que comme consommateurs de la culture avec un grand C. Vers la fin des années 60, deux tendances coexistent :

- D'une part, l'idée qu'il faut multiplier les espaces culturels (démocratisation de la culture) et,
- D'autre part, l'idée qu'il ne faut pas offrir, au sein des maisons de jeunes, la culture avec un grand « C », mais qu'il faut, dans ces espaces, adopter une démarche qui permette à chacun d'abord de comprendre qui il est, où il est et à partir de là, de devenir un agent de développement (démocratie culturelle).

Marcel HICTER, alors Directeur général de la Jeunesse et des Loisirs (1963-1979) est l'ouvrier de ces deux politiques culturelles. Pour M. Hicter, c'est l'éducation qui conduit à la démocratie. Dès lors, les associations de jeunesse doivent être encouragées par les pouvoirs publics subsidiant, mais tout en leur laissant leur totale autonomie. En 1971, un cadre juridique est donné aux MJ avec un Arrêté Royal établissant les conditions d'agrégation et surtout l'octroi de subventions. M. Hicter préconise également de substituer aux modèles de la pédagogie traditionnelle d'autres modèles fondés sur **l'autonomie, la vie collective et l'autogestion**. Par ses propos et sa démarche, il fait figure de précurseur. Avant les événements

de mai 68, il a perçu l'ampleur de la problématique et proposé des pistes de solutions qui seront étudiées au sein du Conseil de l'Europe (Centre européen de la Jeunesse, Fonds européen pour la Jeunesse...). Revenons à Mai 68. La jeunesse commence à réagir..., et de manière parfois violente. Elle critique une série de choses, elle s'oppose à la culture de masse, elle refuse les méthodes d'éducation et leurs contenus. L'école est évidemment fort critiquée. La tension entre **démocratie culturelle et démocratisation de la culture** a directement des effets sur les pratiques des MJ. Les radios, émissions, magazines,... pour jeunes font leur apparition. Dans les MJ, ça bouge également. Certaines MJ font le défi de l'autogestion avec toutes les dérives que cela entraîne, d'autres vont manifester à Paris ou dans leur ville... Les activités orientées vers le théâtre, la musique, les journaux, les radios, les graffs, la sérigraphie,... vont très fortement se développer et constitueront autant de moyens d'expression qui permettent aux jeunes de crier leurs révoltes, leurs colères, leurs revendications d'un monde plus juste... C'est aussi l'époque de la libération sexuelle, de la consommation de joints et de la liberté à ne rien faire...

Ce qui caractérise sans doute le plus les pratiques à l'œuvre dans les MJ, à cette époque, c'est l'articulation paradoxale de **deux pôles** en tension : **intégration/promotion** d'une part et **critique/rupture** d'autre part.

Le pôle intégration, c'est la promotion d'une culture comprise comme l'appropriation par les individus et les groupes des instruments de la citoyenneté et de la lutte contre toutes les formes d'inégalités persistantes.

S'ajoute à cela l'exigence d'un pôle critique, en tension avec le précédent qui s'inscrit dans une perspective de changement social, de rupture avec le contexte social et d'une certaine manière, d'un refus d'intégration. La conjonction des termes émancipation et rupture, c'est l'affirmation d'un droit à avoir une vision du monde et à l'exprimer, à avoir un projet sociétal et à tenter de le mettre en œuvre, à expérimenter, à projeter le changement de la vie et du monde qui restent à inventer.

L'existence simultanée de ces deux pôles permet aux MJ de développer une série de pratiques qui caractérisent la pédagogie active.

Il s'agit également, pour les MJ qui, par manque de moyens financiers, ont longtemps été portées par des bénévoles et qui, progressivement ont obtenu du personnel salarié, de réfléchir à leur professionnalisation et à la formation de leurs travailleurs. Cette exigence se précise à travers l'Arrêté Royal de 1971.

- **La troisième tension** est marquée par la crise économique des années 70, le choc pétrolier, la fermeture des dernières mines wallonnes, le déclin de la sidérurgie, la montée du chômage,... Les MJ sont soudain confrontées à un public qui est touché de plein front par cette crise. A cela vient s'ajouter, et c'est lié à la crise, l'arrivée du « marché » de la toxicomanie et la recrudescence de la délinquance juvénile. Beaucoup de MJ vont (re)basculer vers le travail social. Pas mal d'emplois en MJ sont désormais occupés par des éducateurs et des assistants sociaux. Certaines MJ font le choix de devenir AMO<sup>2</sup>, d'autres ferment. Cette **tension entre le social et le culturel** culminera avec l'émergence de politiques de « prévention » et de « sécurité » dans les années 80 et 90.

Les activités de beaucoup de MJ évoluent également. Des ateliers de recherche d'emploi, de rédaction de CV, de soutien scolaire, de prévention des toxicomanies,... se font de plus en plus nombreux. Des permanences sociales sont organisées. On assiste alors dans les pratiques des MJ à des dérives sociales, voire thérapeutiques.

Dans les années 90, le discours médiatique, politique,... sur l'insécurité prend une ampleur considérable. On voit arriver les premières émeutes. Le monde politique fait le **choix de la surveillance, du contrôle, du sécuritaire et de la prévention**. Les contrats de sécurité (devenus plus tard de société) apparaissent. Des médiateurs sociaux, des éducateurs de rue sont engagés pour obtenir des résultats en matière de sécurité. Les politiques d'intégration et de prévention, développées par les régions (à Bruxelles : cohabitation-intégration, contrat de quartier, petites infrastructures de quartier,... En Wallonie : plan social intégré, été-solidaire, petites infrastructures de l'Intégration Sociale sont également mises en place).

La superposition de ces dispositifs crée sur le terrain des conflits, des tensions voire de la concurrence, une confusion totale entre les pratiques relevant des mis-

sions de pédagogie active, de prévention et de contrôle social. Le manque de concertation entre les différents niveaux de pouvoirs (fédéral, régional, communautaire) a aggravé **l'incohérence** et rendu la réalité de terrain terriblement complexe.

A côté de cela, les MJ font le défi de la créativité, de l'action collective culturelle, le défi de devenir des lieux où on apprend et expérimente le vivre ensemble, la citoyenneté, l'engagement.

La FMJ lance, dans les années 80, une recherche action « minute formation » qui sera à l'origine de la formation professionnelle des coordonnateurs en centres de jeunes (1986), mise en place par les fédérations de centres de jeunes, des experts et l'inspection de la Communauté française.

La commission de qualification est également créée ainsi qu'un profil de compétences de l'animateur-coordonnateur en CJ ! La professionnalisation du secteur devient réalité !

- **La quatrième tension** peut se caractériser par une **logique de programmation qui se confronte à une logique d'innovation**. Avec les années 90 et 2000, c'est l'apparition de toute une série d'appels à projets destinés tantôt aux immigrés, tantôt aux précarisés... Le FIPI<sup>3</sup> (1991), la Fondation Roi Baudouin, les fonds en tous genres lancent leurs appels à projets. La Communauté française emboîte le pas avec les dossiers « Quartier Libre », les projets extraordinaires... Véritables coups de pouce aux actions des associations dont les MJ peuvent également bénéficier, ces appels à projets produisent cependant des effets pervers sur les pratiques des MJ. Entre **opportunisme** (l'action se porte là où se trouvent les possibilités de subventionnement) et **innovation** (capacité des MJ à innover de nouvelles actions), le choix est vite fait ! Les appels à projets divers qui sont proposés aux associations en lieu et place d'une aide structurelle à l'innovation non programmée induisent également, en permanence, un recours au « tartinage » de « maîtres-mots » sans correspondance évidente avec la réalité. La grande majorité des MJ, en manque de moyens structurels, oriente dès lors ses pratiques vers ces nouvelles sources de financement. La politique de jeunesse oriente également les pratiques des MJ. Rattachée à la Culture jusqu'en juin 2007 (Fadila Laanan), elle est ensui-

<sup>2</sup> Service d'Aide en Milieu Ouvert / Aide à la Jeunesse  
<sup>3</sup> Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés

te attachée à l'enseignement de la promotion sociale et à la formation au niveau de la Région Wallonne (Marc Tarabella). Elle sera attachée, en 2009, à l'Aide à la Jeunesse (Evelyne Huytebroeck).

Des expériences en matière de culture, de rapprochement MJ-Insertion Socioprofessionnelle, des collaborations entre associations de jeunesse et AMO ont ainsi vu le jour ces toutes dernières années. La jeunesse est ainsi ballotée entre des politiques hésitantes qui cherchent leurs voies entre la diminution du chômage chez les jeunes, l'accompagnement social, la lutte contre le décrochage scolaire, la valorisation des jeunes, la prévention, le vivre ensemble,... Les politiques de jeunesse entretiennent dès lors la confusion entre politique culturelle et politique d'insertion, entre politique sécuritaire et politique de prévention, entre globalité et morcellement, entre sécurité et participation - autogestion, entre services à la jeunesse et mouvements de critique sociale, entre encadrement de l'expression et production culturelle !

Le Décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des Maisons de Jeunes, Centres de Rencontres et d'Hébergement et Centres d'Information des Jeunes et leurs fédérations, outre un refinancement du secteur, réaffirme avec force les principes d'éducation non formelle, de pédagogie active des Maisons et Centres de Jeunes contre toute dérive d'instrumentalisation sociale voire sécuritaire. Il reconnaît le travail pédagogique des Centres et augmente leurs subventions de fonctionnement. Il définit, précise et distingue les différents champs d'activités : activités socioculturelles, actions collectives, actions ouvertes à la population locale, accueil,... Il a été, depuis, modifié à deux reprises, en 2004 et en 2008, afin de se préciser et de mieux coller aux réalités de terrain.

Un décret emploi (2003) concrétise enfin les conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels de la Communauté française avec un financement accru.

2011 sera quant à elle le début d'un processus d'évaluation du décret CJ, du décret emploi,... L'occasion de faire le point, de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de redéfinir de nouvelles modalités de fonctionnement et de développement du secteur.

### **2011, la jeunesse, une transversalité ? Vers un plan jeunesse et une nouvelle politique de jeunesse...**

Ce qui est frappant dans cette analyse des pratiques, c'est de constater que même si les différentes époques qui les ont traversées ont eu des effets indéniables sur leur évolution, elles restent globalement identiques à celles développées aujourd'hui ! La palette, l'éventail d'actions, d'activités, de projets déployés par les MJ sont larges et diversifiés (comme le démontre la présentation des MJ dans ce numéro...).

Ce qui fait la force du travail des MJ, c'est qu'à travers le temps, elles ont su préserver leurs missions et leur rester fidèles. Elles ont su s'adapter à leurs publics, mais également à leur environnement et leur milieu d'implantation.

Aujourd'hui, ce qui caractérise peut-être le changement dans les pratiques, c'est que le projet MJ ne peut plus se construire seul. C'est dans la construction des partenariats avec les pouvoirs publics, les autres associations, les autres secteurs qui touchent la jeunesse que les pratiques des MJ ont un rôle important à assumer. Créer des partenariats, ce n'est pas ouvrir plus de services occupationnels, c'est nécessairement travailler avec les jeunes à co-produire des actions qui visent à ce qu'ils jouent un rôle éminent dans la réalisation de projets. Il s'agit bien de co-construire une analyse des manières de vivre à partir de la perception pluraliste des points de vue et la comparaison des pratiques. Bref, assurer aux jeunes la possibilité de devenir citoyens dans leurs quartiers, dans leurs villes, dans leurs villages.

« Ce travail particulier de développement « territorial » correspond davantage à une logique de désir, de rencontre, d'aventure qu'à une logique de programmation dans laquelle l'action associative est de plus en plus contrainte de se dire, voire de se penser. Dans ces nouvelles formes de pratiques, il ne s'agit donc pas d'étendre les frontières des MJ (les MJ recevant des missions de prévention ou d'insertion professionnelle par exemple), mais bien de produire des agencements plus larges ».

« C'est en restant dans le domaine du non utilitaire, en proposant un accueil « non tranché » (non découpé en « catégories sociales » et non subdivisé en domaines « spécialisés »), mais en se proposant d'accueillir d'autres devenirs, que les MJ peuvent être des leviers

et permettre l'émergence d'autres désirs pour les jeunes qui les fréquentent. »<sup>4</sup>

Ces nouvelles pratiques ne peuvent émerger que si un certain nombre de conditions sont réunies : clarté dans les missions, compréhension fine des valeurs des uns et des autres, relations de complicité et de respect, cohérence des politiques à destination des jeunes, etc.

C'est ici que le plan jeunesse prend tout son sens. Sous cette législature, le gouvernement, dans sa déclaration politique communautaire, entend établir un plan coordonné à destination des 12-25 ans et la création d'un comité interministériel...

Dans cette perspective, la jeunesse est appréhendée dans sa globalité et sous toutes ses facettes. L'enjeu est bien d'envisager la jeunesse, de manière transversale, selon toutes les questions, problématiques qui touchent de près ou de loin les jeunes (l'enseignement, la formation, le sport, la culture, l'audiovisuel, le logement, l'emploi, la santé, la mobilité, l'aide sociale,...). Ces questions dépassent largement le champ de compétences de la Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse et touchent également d'autres ministres, que ce soit aux niveaux fédéral, communautaire ou encore régional.

On ne peut qu'applaudir à deux mains et saluer l'initiative de vouloir coordonner les politiques qui touchent la jeunesse. Nous avons déjà pointé auparavant dans ce texte les effets désastreux de la démultiplication de dispositifs sans aucune concertation avec ce qui existe déjà sur le terrain...

La proposition de la Ministre de la Jeunesse pour élaborer ce plan jeunesse est de décloisonner et coordonner les énergies qui existent sur le terrain.

L'angle d'approche que défend la FMJ est d'abord de questionner les différents ministres sur leurs intentions et volontés de coordonner et décloisonner les politiques qu'ils développent avant de demander au terrain de se coordonner. Les MJ n'ont pas attendu ce plan jeunesse pour construire des partenariats avec d'autres secteurs !

Un autre enjeu est de déterminer les axes d'actions et d'interventions concrets sur lesquels les différents

ministres et associations de jeunesse (dont les MJ) pourraient intervenir.

Enfin, les modes de fonctionnement, les moyens, les limites d'intervention devront être opérationnalisés.

Ce plan jeunesse peut constituer un véritable outil de changement tant dans les pratiques des associations que dans le développement de politiques concertées. Les différentes étapes devront faire l'objet d'un véritable processus de concertation si on veut donner une chance de réussite à ce plan jeunesse.

L'enjeu de continuer à soutenir les pratiques socioculturelles et d'éducation permanente, c'est d'affirmer que les jeunes ont droit à des espaces de créativité, d'expression, de débat pour se construire et s'épanouir.

Il est questionnant aujourd'hui de constater que, peu à peu, l'animation et le travail socioculturel ne sont plus reconnus comme une nécessité de développement et d'épanouissement pour les jeunes, mais comme moyens de les détourner de la délinquance ou d'un comportement déviant.

**Les MJ doivent rester des lieux de rencontre et d'expérimentation d'une jeunesse métisse et plurielle. Travailler avec les jeunes pour qu'ils s'expriment, prennent des décisions démocratiques qui allient les intérêts individuels et collectifs, ouvrir des espaces qui leur permettent de se rencontrer, de définir ensemble des projets, leur permettre de trouver des moyens d'expression nouveaux, leur permettre de vivre des expériences qui renforcent leur confiance et les placent en position d'acteurs, c'est ouvrir d'autres possibles pour les jeunes.**

**Antoinette CORONGIU,**

*Directrice de la  
Fédération des Maisons de Jeunes  
en Belgique francophone*

<sup>4</sup> Extrait issu de l'Antre'toise n°97, publication trimestrielle de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone. Juillet-Août-Septembre 2010. Auteur : Jean Blairon, Directeur de l'ASBL RTA.



# Les Maisons de Jeunes ont 60 ans !

L'occasion d'un travail sur la valorisation et sur la visibilité du secteur

Les trois fédérations de maisons de jeunes (la FMJ, la FCJMP et FOR'J) se sont associées pour construire, ensemble, un **projet fédérateur pour l'ensemble des MJ**. Les fédérations se sont toujours battues pour que le secteur des Maisons de Jeunes soit connu, reconnu et considéré comme un interlocuteur socioculturel valable et crédible dans une ville, dans une commune, dans un quartier, dans un village.

Effectivement, les MJ sont encore largement méconnues, mal perçues. Elles souffrent d'une image négative et doivent se battre pour que leurs actions soient connues et reconnues sur le territoire local et dans le paysage socioculturel. Et pourtant, ces associations visent pour tous les jeunes une citoyenneté responsable active, critique et solidaire, les « CRACS » ! Derrière ces mots, il y a des actions bien concrètes, des méthodes de travail riches et multiples, des équipes professionnelles, des infrastructures et équipements, des moyens financiers qu'il s'agit de mettre en valeur,...

Cette année est donc l'occasion d'un travail sur la **valorisation** et sur la **visibilité** du secteur.

Il ne s'agit pas, pour nous, de construire un simple projet qui tombera rapidement aux oubliettes. Il s'agit pour nous de **créer un sentiment d'appartenance, d'imprimer les initiales MJ dans le langage commun et de renforcer l'identité des MJ**. Elles doivent exister au même titre que l'école, que les centres culturels et que le commerce culturel avec d'autres réalités, avec d'autres projets, ... Nous devons nommer ce que les MJ sont tout simplement ! L'objectif, c'est que chaque MJ reçoive à terme une **reconnaissance** et une **légitimité du projet** qu'elle défend et **des actions** qu'elle développe au quotidien pour ces milliers de jeunes.

Pour marquer le coup et mettre en place ce projet fédérateur, la FMJ, la FCJMP et For'J préparent la mise en place de **deux actions en 2011 et une en 2012** :

## 1. Une action SYMBOLIQUE : un concours pour un logo MJ

En effet, par définition, le logo est la représentation graphique d'une association, d'une marque. C'est aussi l'élément de communication qui, grâce à son côté fortement symbolique, permettra une identification ultra rapide de qui est le secteur MJ. A notre souhait, ce concours pour un logo MJ a été officiellement lancé par la Ministre de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck, le 20 décembre 2010 lors de la conférence de presse organisée à la MJ « Ecoute-Voir » (Liège). **Ce concours pour un logo MJ s'adresse aux jeunes dessinateurs, graphistes, infographistes ou non**. Il est destiné, à **titre individuel, à tous les jeunes de moins de 30 ans**. Il vise à donner une visibilité et une identité forte aux MJ. Il se clôturera le **1<sup>er</sup> septembre 2011 à 23h59**. Vous pouvez consulter le règlement de ce concours à la fin de cet article ainsi que sur le site [www.60ansmj.be](http://www.60ansmj.be).

## 2. Une action FESTIVE : un événement public, festif et rassembleur

Ce projet aura vraiment du sens si cette première action symbolique est accompagnée d'un **esprit de fête, de convivialité, de découvertes et de rencontres...** de jeunes ! Cette deuxième action vise donc à rassembler des milliers de jeunes autour d'un **événement festif, convivial et envisagé durant le dernier trimestre de 2011**. L'idée est de reproduire en grande nature une MJ dans la multiplicité des activités qui y sont développées. Nous allons créer un énorme échange de pratiques, un énorme réseau de transmission culturelle. Des animateurs artistiques, sportifs, culturels, des professionnels du secteur vont permettre à des jeunes, à des maisons de jeunes, à des projets inter MJ, à tout un secteur de montrer ce dont il est capable.

## 3. Une action POLITIQUE : une exposition, une table ronde, un colloque international

Cette action vise à organiser :

- D'une part, **une exposition** qui retrace les 60 ans de travail dans les MJ. Le Service Jeunesse de la Communauté française va éditer **une publication** sur l'histoire des maisons de jeunes. Nous voulons nous associer étroitement à cette publication et en faire un événement en tant que tel ! L'expo et la publication serviront de point d'accroche à l'organisation de la table ronde/séminaire... L'exposition se veut interactive, faite de témoignages, mais aussi de support vidéo, photos et animations « vivantes ».

- D'autre part, une **table ronde** rassemblant les différents **Ministres communautaires et régionaux** concernés par les matières qui touchent la Jeunesse. L'objectif est de **débattre et d'échanger avec les professionnels du secteur** sur les problématiques, les avancées, les enjeux mais aussi les chantiers à ouvrir pour les Maisons de Jeunes dans les prochaines années. Cette table ronde sera également l'occasion d'envisager un **plan de développement pour les maisons de jeunes**. Nous envisageons, à la suite de cette table ronde ou avant (à déterminer) d'organiser un **colloque à dimension internationale**, en étroite collaboration avec le Service Jeunesse, pour **confronter les pratiques et les méthodes de travail avec les jeunes, les réalités institutionnelles** dans d'autres pays. Le projet MJ est-il unique en Belgique francophone. Qu'existe-t-il en dehors de nos frontières ? Les expériences françaises, québécoises seront particulièrement pointées. Le colloque s'organisera sur une, voire deux, journée(s) en fonction du budget disponible aux alentours du mois de mars 2012.

Cécile Lebrun

# Règlement du concours pour un logo MJ

## Article 1 : Objet du concours

À l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la première Maison de Jeunes, nous vous invitons, jeunes dessinateurs, graphistes, infographistes ou non, à tenter votre chance. **Nous avons besoin d'un logo pour nous rendre visible** mais également **pour nous démarquer, pour montrer notre spécificité**. Nous avons besoin d'un logo parce que nous voulons à la fois continuer et ancrer notre projet « MJ » dans l'histoire et dans l'avenir. Nous souhaitons que les MJ existent encore longtemps dans leurs philosophies actuelles. Et comme nous le savons tous, à notre époque, si nous voulons continuer à être ce que nous sommes, il faut se mettre en marche.

### Mais qu'est-ce qu'une Maison de Jeunes (MJ) ?

C'est un lieu d'accueil, de créativité, d'expression, de participation conçu pour que les jeunes se l'approprient. Au cœur d'un quartier, d'une localité, d'une micro région, la MJ offre aux jeunes l'occasion de dire qui ils sont, ce qu'ils vivent et ce qu'ils veulent.

Ce sont des ASBL, reconnues par la Communauté française, qui développent des missions d'éducation permanente auprès des jeunes de 12 à 26 ans sans aucune discrimination.

Les MJ sont fondées sur deux grands principes : l'accueil libre des jeunes au moins 46 semaines par an (libre accès au local d'accueil) et la participation des jeunes à la programmation et à la réalisation des actions. Ses missions sont régulièrement résumées en 5 lettres : **CRACS**.

**Citoyen** : Favoriser une prise de conscience du jeune, de son environnement et du rôle qu'il peut y jouer !

**Responsable** : Les MJ font en sorte que les jeunes s'impliquent dans la vie de l'association (Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Conseil des Jeunes) et soient porteurs des activités qu'elles génèrent.

**Actif** : Les MJ motivent la jeunesse à prendre une part active dans le monde qui l'entoure. Etre acteur de son espace de vie.

**Critique** : Les MJ partent du principe que le pluralisme est un outil fondamental à la compréhension du monde. Développer un esprit critique.

**Solidaire** : Les MJ agissent en développant les valeurs humaines fondamentales.

Plus d'infos sur : [www.fmjbf.org](http://www.fmjbf.org) / [www.fcjmb.be](http://www.fcjmb.be) / [www.forj.be](http://www.forj.be) / [www.6oansmj.be](http://www.6oansmj.be)

## Article 2 : Participants au concours

Ce concours est destiné, à titre individuel, à tous les jeunes de moins de 30 ans, avec un accord parental pour les mineurs.

## Article 3 : Durée du concours

Ce concours est ouvert, à compter du 13 décembre 2010 au 1<sup>er</sup> septembre 2011 à 23h59, heure de Bruxelles.

## Article 4 : Contraintes techniques

Le logo est destiné à être utilisé sur tous les supports et outils de communication du secteur MJ, ainsi que sur tous les produits dérivés.

Les logos envoyés devront impérativement respecter les contraintes suivantes :

- Le ou la candidat(e) peut envoyer 2 logos au maximum
- Nombre maximum de couleurs : 2
- S'assurer que le logo passe bien en photocopie noir et blanc et qu'il reste lisible à la taille de 3x3 cm
- Tailles: minimale 10x10 cm, maximale 20x20 cm
- Mode CMJN

Texte associé :

- Impérativement, les lettres « MJ » devront être clairement lisibles sur le logo.
- La phrase « Centre de Jeunes de la Communauté française » devra également figurer sur le visuel, en caractères plus petits.

## Article 5 : Modalités d'inscription et de participation

Aucune inscription préalable n'est nécessaire pour participer. Il suffit d'envoyer votre logo à l'adresse [concourslogo@6oansmj.be](mailto:concourslogo@6oansmj.be), avant le 1<sup>er</sup> septembre 2011 à 23h59, heure de Bruxelles.

L'envoi du logo devra être accompagné d'une légende de trois lignes, des nom, prénom, âge, adresse postale, numéro de téléphone (fixe et portable) du candidat (accord parental pour les mineurs).

Les fichiers doivent être compressés (pas plus de 4 Mo).

## Article 6 : Droits d'auteur

La participation au concours implique l'acceptation de fait que les idées du logo deviennent la propriété exclusive du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, dès leur réception.

Toute personne qui adresse une idée de logo dans le cadre du concours reconnaît qu'elle en est l'auteur.

En outre, elle certifie que son idée de logo ne porte pas atteinte aux droits de tiers et ne viole aucun droit d'auteur.

Le logo gagnant deviendra la propriété exclusive du ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Le gagnant renoncera à ses droits d'auteur, de diffusion, sur son usage présent et à venir. Le gagnant ne pourra contester aucune modification ultérieure qui pourrait intervenir sur le logo.

Aucune utilisation de ce logo ne sera autorisée, sans un avis expressément notifié par le ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

## Article 7 : Critères de sélection

Chaque logo sera noté d'après les critères suivants:

La mise en valeur de l'image du secteur MJ  
La qualité visuelle (graphisme, couleurs et polices de caractères)  
La possibilité de l'adapter sur les différents supports  
L'originalité de la conception

## Article 8 : Jury

Le jury est constitué de :

- 1 membre de chaque fédération
- 1 membre du Cabinet
- 1 membre de l'Administration
- 1 expert externe (ex : un professionnel de la communication)

Ce jury se réunira pour choisir le logo qui sera retenu à partir de la date de fin du concours.

Si le jury considère ne pas avoir suffisamment de propositions ou qu'aucune ne soit satisfaisante, il s'autorise à annuler le concours ou se réserve le droit de relancer un nouvel appel à concours, sans possibilité de réclamations par les candidats.

Les décisions du jury sont souveraines et ne peuvent faire l'objet d'un quelconque appel.

Le jury donnera sa réponse pour le 16 septembre 2011.

## Article 9 : Proclamation des résultats

Le gagnant sera avisé par téléphone ou mail. Le logo primé et le nom du gagnant seront publiés sur le site officiel du concours, le site de la Communauté française ainsi que sur les sites des 3 fédérations. Il sera également présenté via la presse grâce à la présentation officielle qui sera organisée.

Avec l'accord du (de la) lauréat(e) : une présentation de son «portrait et biographie» sera communiquée sur les médias cités ci-dessus.

## Article 10 : Prix

Un prix sera décerné aux trois premiers logos retenus.

- 1<sup>er</sup> prix pour le logo vainqueur du présent concours : un bon d'achat pour du matériel informatique d'une valeur de 1.000 €, décerné par Madame la Ministre de la Jeunesse.

- 2<sup>ème</sup> prix à titre de consolation : un bon d'achat pour du matériel informatique d'une valeur de 750 €, décerné par le Service Jeunesse de la Communauté française.

- 3<sup>ème</sup> prix à titre de consolation : un bon d'achat pour du matériel informatique d'une valeur de 500 €, décerné par les Fédérations de Maisons de Jeunes.

## Article 11 : Prix et présentation officielle du logo gagnant

La remise du Prix ainsi que la présentation officielle du logo gagnant par la Ministre auront lieu dans le cadre de l'événement festif qui sera organisé à l'occasion des 60 ans des Maisons de Jeunes, dans le dernier trimestre de 2011.

## Article 12 :

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

# Que la fête commence !



**Le lancement de ce soixantième anniversaire des Maisons de Jeunes a eu lieu à travers une conférence de presse. Celle-ci s'est tenue le 20 décembre 2010 dans les locaux de la MJ « Ecoute Voir » à Liège en présence de la Ministre de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck, ainsi que de nombreux jeunes et représentants du secteur.**

**Vous pouvez découvrir ci-dessous le discours que Madame la Ministre a tenu lors de cette rencontre qui s'est clôturée par un moment convivial autour d'un délicieux gâteau...**

*Cécile Lebrun*

« Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, merci à toute l'équipe de la Maison de jeunes « Ecoute Voir » qui nous accueille aujourd'hui !

D'emblée, je tiens à souhaiter aux Maisons de jeunes et à toutes celles et tous ceux qui en font battre le cœur depuis 60 ans une joyeuse entrée dans « leur » troisième jeunesse.

C'est à la suite de la seconde guerre mondiale que débute la vie des Maisons de jeunes. 1950, le 1<sup>er</sup> « nouveau-né » du genre fait son apparition à Bruxelles. Se posant en espace alternatif à celui de la rue pour un certain nombre de jeunes. D'emblée, l'idée d'agrandir la famille est présente, la première Maison de jeunes laisse apparaître dans ses statuts l'idée d'un « réseau » de Maisons de jeunes. Et c'est ainsi qu'assez vite apparaissent les subventions aux

Maisons de jeunes bien nécessaires à un travail porté par des bénévoles.

20 années passent... Et « Jeunesse se passe » ! En 1971, les Maisons de jeunes entrent dans une seconde tranche de vie, où s'affirme leur identité et dans laquelle émerge un cadre juridique propre. A partir de cette année-là, un Arrêté royal établit désormais les conditions d'agrégation et d'octroi de subventions aux Maisons de jeunes. Les Maisons de jeunes sont rejointes en 1979 par les Centres d'Information des Jeunes (CIJ) et des Centres de Rencontres et d'Hébergement (CRH). L'Arrêté royal regroupe ces trois structures sous l'appellation « Centres de jeunes ».

20 bonnes années s'écoulent avant la reconnaissance de l'action des maisons de jeunes, des CIJ et des CRH dans un décret. Adopté unanimement par le Parlement, il est appliqué depuis maintenant une décennie et a permis au fil du temps, outre quelques adaptations institutionnelles, un refinancement. Ce décret affirme clairement, dans le champ des poli-



## QUE LA FÊTE COMMENCE !



tiques qui concernent les jeunes, l'importance de principes de citoyenneté et d'éducation permanente. On parle de « forger » des CRACS, des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires. C'est là la mission essentielle des Maisons de jeunes !

La construction et le renforcement des réseaux de Maisons de jeunes doivent beaucoup aux fédérations. Au nombre de trois, elles témoignent de sensibilités dif-

férentes, allant d'un travail d'égalité des chances en milieu populaire, au renforcement d'une identité plus régionale et un focus sur l'utilisation des médias, à des démarches socioculturelles et artistiques diversifiées. La FCJMP, FOR'J et la FMJ affilient aujourd'hui les 146 Maisons de jeunes agréées par la Communauté française.

Elles poursuivent leur intense travail de représentation institutionnelle, d'accompagnement spécifique aux Maisons de jeunes dans les défis de réalisation de leurs missions et - en même temps qu'elles auront vu leur secteur refinancé - de la professionnalisation qui en a découlé.

Aujourd'hui, 60 petites flammes à souffler, 60 années de Maisons de jeunes à célébrer. Un sacré chemin parcouru et l'entrée dans leur « troisième jeunesse » ! Un anniversaire étant en soi l'occasion de « mettre à l'honneur », je tiens à insister sur le fait que les Maisons de jeunes, à l'instar des structures jeunesse, sont des lieux d'éducation non formelle incontournables, des lieux de réalisation de projets socioculturels multiples dont la diversité permet l'émergence et le développement d'une multitude de compétences chez les jeunes. La liste de celles-ci est longue, aussi, je n'en pointerai que quelques-unes qui me semblent primordiales : « vivre ensemble », la capacité de participer et d'agir, la construction de son identité, l'engagement, la solidarité, le développement de l'esprit critique sur le monde dans lequel on vit, ... La logique d'action avec les jeunes en Maison de jeunes est le fait d'une approche globale, d'un travail de professionnels de l'animation et, très souvent aussi, de l'engagement volontaire d'un nombre important de jeunes et de moins jeunes qui ont évolué dans les Maisons de jeunes ou non qui s'investissent dans l'animation et/ou dans les conseils d'administration.

Au-delà de ce qui sera mis en avant par les autres intervenants, je voudrais également relever le travail spécifique des Maisons de jeunes qui - à l'image du caractère collectif des projets menés avec les jeunes - concrétisent cette dimension collective, très régulière-



ment, avec d'autres opérateurs. Cette pratique des partenariats s'établit avec des acteurs associatifs diversifiés allant des structures de jeunesse, d'Aide à la jeunesse, de l'insertion socioprofessionnelle aux centres de promotion de la santé. Mais, elle est très concrète aussi - j'ai eu l'occasion de le découvrir lors des visites de terrain - entre les Maisons de jeunes elles-mêmes. En atteste le nombre de collectifs qui se sont créés dans le secteur : MJ Music Trademark, le Collectif liégeois « Espoir mixité », MJ Lux, le Collectif « Charleroi 2011 », le Collectif « C.O.S.E toujours », le collectif des MJ du Brabant wallon ou encore le WAPI (Pour Wallonie-Picard) et bien d'autres.

Le secteur Jeunesse ne manque pas de ressort et je ne manquerai pas, à mon tour, de vous inviter à mettre cette expertise en exergue dans l'élaboration du Plan Jeunesse sur lequel nous travaillons actuellement avec mon équipe.

Comme vous le constatez, il y a énormément à dire et à valoriser en termes de diversité des actions et des publics de chacune des MJ. Cependant, je ne serais pas complète si je ne mentionnais pas les difficultés rencontrées par le secteur et les questionnements qui le traversent. Mais on ne pourra en faire le tour en ce jour d'anniversaire que nous avons voulu, avant tout, festif et positif. Des événements spécifiques seront consacrés entre autres à ces questions. L'évaluation du décret Centres de jeunes le permettra également. Avant de céder la parole aux acteurs de terrain et aux jeunes eux-mêmes, j'ai le plaisir de lancer le concours de logo des MJ ouvert aux jeunes et qui contribuera, nous l'espérons tous, à une identification plus large et une reconnaissance croissante des Maisons de jeunes.

Je cède maintenant la parole à Antoinette Corongiu de la FMJ qui va prendre la parole au nom des trois fédérations.

Nous avons également demandé à Adlen Habieb de témoigner de son expérience de terrain. En effet, il a fréquenté la MJ du Thier à Liège pendant plusieurs années. Il en est, à présent, le président. Mais il est aussi, depuis quelques mois, animateur à la MJ « La Baraka » à Liège.

Merci à toutes et tous pour votre présence aujourd'hui ! »

**Evelyne Huytebroeck**  
*Ministre de la Jeunesse et  
de l'Aide à la Jeunesse*

# 60 ans d'actions...

Ce numéro aborde 60 ans d'Histoire et d'histoires. Il décrit les évolutions et les grandes étapes de la vie d'un secteur. Il nous est donc apparu important de chercher des témoignages externes de la vie, de la vitalité, de la vivacité de ce secteur. Force est de constater que la presse fait peu écho de ce dynamisme et titre plus régulièrement ses quotidiens de faits de violence et d'insécurité chez les jeunes que de projets associatifs et solidaires.

Nous avons donc sondé les archives des maisons de jeunes qui sont malheureusement assez pauvres (nous ne pouvons que les encourager à conserver ces témoignages) et nous avons dégotté quelques articles révélateurs qui traitent des différentes réalités de la vie d'une MJ.

Cette revue de presse ne constitue qu'une petite fenêtre ouverte sur le dynamisme d'un secteur peu mis en avant par les médias. Comme l'a montré l'exposition « la Marque Jeune », présentée au Musée de la Vie wallonne en 2010, les questions de jeunesse sont associées depuis les années 1950 à un discours généralisé d'insécurité. L'expo montrait

néanmoins comment la rébellion récurrente des jeunes contribue à dynamiser la société dans son ensemble. Un constat observé au quotidien dans les maisons de jeunes.

Le choix de ces articles a pour but de montrer que la presse peut aussi faire l'écho de projets engagés menés par les jeunes, projets qui ont pour origine les maisons de jeunes notamment.

Les centres de jeunes sont depuis toujours acteurs de la vie citoyenne. Ils sont à l'écoute des besoins et des évolutions d'une classe sociologique à géométrie variable, toujours en questionnement et en construction au sein d'une société qui change : la jeunesse.

Les maisons de jeunes sont des lieux uniques d'expérimentation qui donnent espace, temps et parole à ceux qui, de génération en génération, désirent occuper l'espace public pour proposer d'autres modèles, d'autres discours, d'autres formes d'expression. Elles sont les témoins de toutes ces initiatives ordinaires ou extraordinaires et œuvrent à leur valorisation.



## Des structures qui s'adaptent

VERVIERS • Des handicapés musiciens

LE JOUR  
18/08/05

### Une belle alchimie

« Créativité », c'est un projet commun à la Cité de l'Espoir et aux jeunes des Récollets. Le but, réunir par la musique handicapés et personnes valides.

**C**EST UN BIEN beau projet qu'a vu la maison des jeunes des Récollets, en collaboration avec la Cité de l'Espoir. « Créativité » propose en effet une rencontre musicale entre quatre handicapés mentaux de l'établissement vervois et sept jeunes de la maison des jeunes des Récollets.

Fabienne Serrin, coordinatrice du projet, nous en parle : « C'est l'avis de la personne handicapée et donc, nous avons voulu travailler dans ce sens là. Il y a un certain nombre de jeunes au centre qui sont dans des groupes musicaux.

On a demandé à Damien Harlebois, un chanteur professionnel, d'animer le projet au point de vue technique. Quatre jeunes adultes handicapés mentaux de la Cité de l'Espoir ont formé un groupe de percussion. Les jeunes, eux, ont une formation saxophone/batterie/gitarre/basse et chant. Damien travaille avec les deux groupes et ils composent des morceaux originaux. Le résultat est très bon et intéressant ».



« Créativité », c'est un groupe de musique pas comme les autres. Handicapés mentaux y côtoient des jeunes valides pour un résultat attachant et touchant.

#### Sur un pied d'égalité

Le but de cette création qui a le soutien de la Communauté Française, tisser des liens forts entre les handicapés et les personnes valides, de manière à gommer des différences qui s'entremêlent du jour à l'orchestre » se met à jouer. « On crée une vraie osmose entre les handicapés et les valides. On ne se

sent pas concernés les jeunes étaient réagis lorsqu'ils reconnaissent les handicapés. Finalement, ils ont été ébahis. Il faut savoir que les handicapés ont des choses à dire, à exprimer. Les représentations de cette sympathique troupe seront données six fois et ce à partir du 27 août à 10 h à la Cité de l'Espoir. Les musiciens paieront Anselment sur la Feu-

mette à Hecy le 28 ou encore par la Maison Reine Fabiola à Hesperon. Autant d'établissements spécialisés pour handicapés, ce qui permettra certainement des échanges fructueux entre les musiciens et les différents pensionnaires qui seront rencontrés. A noter qu'un site internet sur le groupe sera bientôt disponible (creativite.com). S.R.

## Des tremplins vers l'extérieur

LE SOIR, BELGIQUE  
10/8/98

BRAINE-L'ALLEUD • Echange multilatéral

### La charte européenne est sur les rails

Pendant une semaine, du 18 au 26 juillet, une délégation de neuf représentants du Prisme, la maison des jeunes de Braine-l'Alleud a rejoint un groupe de 300 autres jeunes venus de 18 pays différents au pied du mont Olympe, dans le nord de la Grèce. Malgré le cadre paradisiaque de l'endroit, le but du voyage n'était pas de prendre des vacances au bord de feu mais bien de jouer un rôle actif dans la construction européenne. Plus précisément, il s'agissait de la seconde phase d'un échange multilatéral initié par le

me (MJC) de Valmaria (Catalogne) et la fédération régionale des MJC du Languedoc-Roussillon, entamé l'an dernier lors de l'ascension du mont Canigou. La participation des jeunes Brainois à cet échange chapeauté par la DG XXI est dû à une collaboration entre le meison des jeunes et la commune. But : établir un « manifeste du jeune citoyen européen de l'an 2000 » ainsi que la charte de la future confédération européenne des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Pour ce faire, les jeunes ont planché sur trois thèmes durant

le semaine: la solidarité, la tolérance et la démocratie. Ces réflexions se faisaient par le biais de différents ateliers comprenant chacun une trentaine de jeunes. Le théâtre, la vidéo, la musique, le journalisme... autant de manières par lesquelles aborder ces thèmes essentiels. Le bilan de tout cela semble assez positif malgré certains inconvénients liés au nombre de langues parlées, raconte André Desmet, éducateur de la commune de Braine-l'Alleud et animateur du groupe pendant cette semaine. Les jeunes avaient l'air de se sentir impliqués dans le

projet, particulièrement ceux qui avaient déjà participé à l'ascension du mont Canigou l'an dernier. Maintenant, il reste à confronter les synthèses des deux rendez-vous afin d'élaborer la charte. Normalement, celle-ci devrait compter une dizaine de points forts plutôt que des dizaines de pages dont la lecture serait fastidieuse.

Par ailleurs, de nombreux contacts ont été noués et de nouveaux projets d'échanges multilatéraux sont déjà sur les rails notamment à Hambourg et à Revin en l'an 2000.

J. W.

